

## AVIS

### D'INFORMATION ET DE CONSULTATION DU PUBLIC

Le public est informé d'un échange de chemin rural au lieu-dit Bouyssour à Marsaneix, entre la Commune et un particulier.

Le public peut prendre connaissance du dossier pendant 1 mois aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public du 11 avril 2023 au 11 mai 2023. Un registre d'avis destiné à recevoir les observations et propositions du public est ouvert pendant cette période en Mairie.

A l'issue, Monsieur Le Maire proposera une délibération au Conseil Municipal, seul habilité à autoriser l'échange.



Le Maire  
**J.L. AMELIN**

#### Commune de Sanilhac

2, rue de la Mairie Notre Dame de Sanilhac CS 10133 Sanilhac / 24051 PERIGUEUX CEDEX 9  
Tél : 05 53 53 31 12 - Fax : 05 53 09 43 16 / [mairie@sanilhac-perigord.fr](mailto:mairie@sanilhac-perigord.fr) / [www.sanilhac-perigord.fr](http://www.sanilhac-perigord.fr)

Mairie déléguée de Breuilh Le Bourg-Breuilh  
24380 SANILHAC / Tél et Fax : 05 53 46 68 36

Mairie déléguée de Marsaneix Le Bourg-Marsaneix  
24750 SANILHAC / Tél : 05 53 08 98 10 - Fax : 05 53 07 18 64